Le raisonnement de la fertilisation est basé sur l'équilibre entre les besoins de la plante et les apports qui peuvent être fournis par le sol et ceux apportés par les exploitants au cours de la campagne culturale.

Ainsi la dose à apporter est calculée globalement comme suit :

Dose totale d'azote minéral à apporter **=**
besoins de la culture **-** fournitures du sol **-** apports organiques

I – Cas général : pas de fertilisation azotée minérale

En tant que légumineuse et si la nodulation est satisfaisante (cas général), le pois chiche ne demande pas de fertilisation azotée minérale.

II – Cas particulier : échec de nodulation

En cas d'échec de la nodulation, un apport d'azote en végétation peut être nécessaire afin de ne pas limiter le rendement de la culture.

L'échec de nodulation devra être attesté par un document daté et signé par un technicien agricole qui y reportera le résultat du test d'échantillonnage. En cas de contrôle, ce document devra être fourni pour attester de l'accident de nodulation.

Sous réserve de ce constat, juste avant le début de la floraison, soit début mai pour un semis à date normale (début mars), si la végétation de la parcelle présente globalement un aspect jaunâtre ***et*** si plus de 30 % des pieds ne portent pas de nodosités*, un apport d'azote est exceptionnellement autorisé. Il peut alors être apporté, entre 50 et 100 unités d'azote en un ou deux apports en fonction du potentiel de rendement (profondeur de sol, peuplement, réserve utile, état sanitaire). L'objectif de rendement initial (calculé sur le même principe que les autres cultures) devra être revu à la baisse. Les apports sont à réaliser entre le stade début floraison (BBCH60) et le stade première gousse (BBCH65).

Objectif de rendement :
Il s'agit du rendement prévisionnel calculé selon les modalités stipulées à l'article 2 de l'arrêté préfectoral établissant le référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée pour la région Occitanie.
Les apports seront réalisés juste avant une pluie pour une meilleure utilisation par la plante de l'engrais minéral.

** Vérifier la présence de nodosités en prélevant 20 pieds de pois chiche au hasard dans une zone de la parcelle et en observant ces nodosités sur le système racinaire. Réaliser l'observation à l'aide d'une pelle bêche.*